



CHANGEMENT D'ADRESSE DE LA MAIRIE

La Mairie a pu définitivement investir ses nouveaux locaux mi-septembre.

La nouvelle adresse est donc : **27C rue Nationale** - 57970 STUCKANGE

La façade rouge permet de la repérer facilement. Des places de parking sont disposées devant pour le public et dans la cour arrière pour les employés.

Sans marche, avec un maximum de portes coulissantes, un guichet d'accueil rabaissé, un éclairage moderne, des séparations modulables, les lieux permettent l'accès de tous et un meilleur confort de travail.

La nouvelle « salle du Conseil » est dotée de tous les branchements nécessaires et d'un vidéoprojecteur bien utile en réunion. Cette salle servira également de salle de mariage et de bureau de vote.



La salle servant anciennement de bureau de vote sera maintenant exclusivement réservée au périscolaire et des aménagements permettront d'avoir une cantine aux dernières normes.



Chers(ères) administré(e)s,

Trois années éprouvantes mais passionnantes se sont écoulées depuis que nous avons pris la gestion de la commune, et nul ne peut contester que nous ayons mis toute notre énergie à la faire évoluer et à entreprendre des chantiers pour parfaire le bien-être de tous.

Sans vouloir tous les citer, il est bon de rappeler que :

- l'école a été dotée d'un préau, de nouvelles fenêtres, d'une toiture neuve (suppression de l'amiante),
- une nouvelle aire de jeux avec son kiosque a été réalisée au plus grand bonheur des enfants et leurs parents,
- la salle polyvalente a été insonorisée et sa cuisine réaménagée,
- la route de Reinange a fait l'objet d'une réfection et une voie piétonne a été créée
- aménagement d'un local pour accueillir notre médecin de village et sa patientèle dans les meilleures conditions

Et bien d'autres choses moins visibles ont encore été entreprises.

Mais gardons à l'esprit que tout cela n'a été possible que grâce à la manne financière retirée de la vente des terrains communaux pour le lotissement de l'Orée du Bois. Elle a permis de consolider nos finances et nous donner de la crédibilité vis-à-vis des banques.

D'autres travaux sont en cours de réalisation ou sont programmés. Pour mémoire il est bon de les citer :

- pose de la conduite d'assainissement en partenariat avec le Dimestvo reliant la rue de la Liberté vers la rue Nationale/Bouleaux
- aménagement de la RD61 qui comprend l'enfouissement des réseaux rue des Lilas et de la rue Nationale sans oublier la création du trottoir depuis les Acacias jusqu'à l'école et celui reliant la Sapinière à l'entrée du village
- modification de l'ancienne mairie pour y créer une cantine scolaire aux normes.

Nous avons l'ambition de continuer à entreprendre pour le bien de tout un chacun. Malheureusement, l'avenir des communes en tant qu'entité pleine et entière est en train d'être en partie remis en cause. La loi « NOTRe » votée par les deux chambres doit entrer en application à l'horizon 2020, elle est synonyme de mort de l'indépendance décisionnaire des communes surtout pour leurs investissements car toutes les compétences en la matière seraient remontées au niveau d'une intercommunalité (un équivalent de la CCAM actuelle). En déplaçant le pouvoir de décision en dehors du village, on réduira considérablement nos capacités d'obtenir ces investissements utiles à notre évolution.

Il nous reste encore 3 ans à être maître chez nous et à pouvoir gérer de façon indépendante nos projets. Ces 3 ans, nous pensons qu'il faut les mettre à profit pour en faire le maximum. **Aussi, c'est pour se donner les moyens de cette ambition que nous envisageons d'initialiser un projet de lotissement sur la zone de la Sapinière qui pourrait démarrer en 2019 et s'échelonner sur plusieurs années.**

Nous restons bien entendu ouverts à toutes les suggestions et remarques que vous voudrez bien nous formuler.

Bien à vous,

Le Maire, Jean-Pierre VOUIN



INSONORISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

L'insonorisation de la salle polyvalente (en fait 2 salles : la grande et la petite) a été décidée afin de réduire l'émission de bruit vers l'extérieur et d'améliorer l'acoustique à l'intérieur.

Elle a été réalisée par l'entreprise DECIBEL France pour un coût de 26160 € TTC.

Dans la grande salle, 48 panneaux capteurs suspendus et 4 capteurs muraux ont permis de réduire le temps de réverbération (sur les fréquences médiums et aigües) de 2.25s à 1.02s.

Dans la petite salle, l'efficacité est encore accrue puisque les 64 capteurs au plafond et les 6 muraux ont réduit le temps de réverbération de 2.5s à 0.7s.

Les capteurs de la grande salle ont été choisis avec une couleur neutre afin de convenir à toutes sortes d'activités (sport, théâtre, mariage...).

Dans la petite salle qui sert plus souvent de salle de réunion, l'entreprise DECIBEL nous offrant l'impression des panneaux muraux, ceux-ci seront ornés des photographies représentatives de Stuckange gagnantes au concours photos de cet été. Nous remercions à cette occasion tous les participants (photographes et votants).



KIOSQUE

Le kiosque est terminé grâce au travail des agents communaux. Ils peuvent être fiers de leur œuvre qui rend encore plus conviviale l'aire de jeux.



CONDUITE D'ASSAINISSEMENT

Les travaux mis en place par le syndicat intercommunal d'assainissement DIMESTVO et réalisés par l'entreprise SCHIEL de Kédange-sur-Canner se poursuivent. Le mauvais état de la conduite par laquelle transitent la majorité des eaux usées de Stuckange nécessitait son remplacement. A cette occasion, le syndicat des eaux (SIDEETE) a également procédé au renforcement de la conduite d'alimentation en eau potable.



SIRENE

La sirène installée sur le toit de la salle polyvalente doit permettre à tous les Stuckangeois d'entendre le signal d'alerte en cas de risque naturel ou technologique majeur.



Nous rappelons que si vous entendez 3 signaux modulés de 1 minute espacés de 5 secondes, vous devez vous mettre à l'abri, écouter la radio (France Bleu 101.5 MHz ou France Inter 99.8 MHz) et suivre les consignes.

La fin d'alerte sera donnée par la sirène qui émettra un son continu pendant 1 minute.

ECOLE

Les parties en bois du préau ont été lasurées et les murs extérieurs de l'école repeints par les jeunes employés cet été.

Cet entretien est nécessaire pour la préservation des bâtiments et du cadre de vie des enfants.

PREVISIONS

Tous les murs intérieurs de la salle polyvalente seront repeints par l'Entreprise locale CLAIRE PEINTURE pendant les vacances de la Toussaint. En cette période moins d'activités seront ainsi perturbées.



JOBS D'ETE

Nathan, Ludovic, Thibaut, Emma, Guillaume, Ilona, Anne et Maxime, huit jeunes de 16 à 20 ans, ont travaillé cet été avec les ouvriers communaux. Pendant 2 semaines, ils ont entretenu les espaces verts, mais aussi refait des peintures dans l'école, sur des barrières et dans le local accueillant maintenant le médecin ou aidé à la pose du sol du kiosque. La Municipalité est contente de leur travail et est heureuse de leur avoir permis cette expérience, souvent la première pour eux.





RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Après consultation des familles et avis favorable du Conseil d'Ecole, le Conseil Municipal a entériné le retour à la semaine des 4 jours à partir de cette rentrée.

Les 96 enfants de l'école des mésanges sont répartis comme suit cette année :

PS/MS : 27 élèves (12 + 15), avec Mme D'Alimonte (lundi/mardi) et Mme Rouls (jeudi/vendredi)

GS/CP : 18 élèves (8 + 10), avec Mme Martianay et Mme Gaspard

CE1/CE2 : 29 élèves (12 + 17), avec Mme Schreiner (lundi/mardi) et Mme Thiebaut (jeudi/vendredi)

CM1/CM2 : 22 élèves (7 + 15), avec Mme Thiebaut (lundi) et Mme Kill (mardi/jeudi/vendredi + Direction)

PERISCOLAIRE

Suite au retour à la semaine de 4 jours, les horaires du périscolaire changent.

Par conséquent, les tarifs par tranches horaires, votés en Conseil Municipal du 4 août 2017, sont les suivants depuis le 1er septembre 2017 :

	Matin 7h30-8h15	Midi 11h45-13h15 (repas)	Soir 1 16h - 17h (goûter)	Soir 2 17h -18h	Soir 3 18h-18h30	Forfait Journée 7h30-18h	Forfait Journée 7h30-18h30
Tarif de base /enfant et /jour	2,30 €	9,20 €	2,50 €	1,80 €	1,80 €	15,50 €	17 €

VISITE DU MUSEE DE 1870

Les élèves de CE1/CE2 de Mme SCHREINER et les CM1/CM2 de Mme KILL se sont rendus mardi 10 octobre au musée de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte.

Ils ont pu découvrir comment on vivait au quotidien au temps de l'Annexion, s'initier aussi à l'ancienne écriture allemande... à la plume !

Enfin, ils ont pris conscience des conséquences de la guerre de 1870, car après l'Annexion, les habitants d'Alsace-Moselle ont dû parler allemand jusqu'en 1918.



ATHLETISME

Les élèves de l'école (du CP au CM2) ont participé à une rencontre sportive mercredi 4 octobre après-midi à Yutz. Lors de cette compétition, qui a rassemblé 300 élèves de la circonscription de Yutz, ils devaient obtenir 1000 points par équipe à travers différents ateliers: saut en longueur, lancer sur cible, course de relais, course longue

L'équipe de l'école des mésanges a obtenu plus de 1000 points et a reçu une jolie coupe.

Toutes nos félicitations à nos participants!



VOYAGES SCOLAIRES

ALSACE

Du 6 au 9 juin 2017, les élèves des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sont partis en Alsace sur les pas des Chevaliers. Au programme, la découverte de faune et de la flore locale, la visite d'une fromagerie pour suivre l'élaboration du munster, les visites du Naturoparc d'Hunawihr et du château du Haut-Koenigsbourg ou encore l'initiation au jonglage, le tout sous un soleil magnifique. Le séjour s'est achevé par l'adoubement de tous les apprentis chevaliers après un véritable banquet médiéval costumé.



PAYS DE LA LOIRE

Du 22 au 26 mai 2018, les élèves de la classe de CM1/CM2 partiront en classe découverte sur le thème « Châteaux de la Loire et Futuroscope ». Lors de ce séjour indéniablement culturel, les enfants visiteront plusieurs châteaux, suivront les traces de Léonard De Vinci, vogueront sur le Cher et découvriront l'image sous toutes ses formes au Futuroscope. De quoi étudier en s'amusant l'Histoire, la Géographie, la langue française et les sciences.



NOUVEL ARRÊT DE BUS

Le SMITU a souhaité modifier l'emplacement de l'arrêt de bus à Stuckange.

Un trottoir réhaussé, facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, a donc été fait rue Nationale en face de l'église, à la charge de la Commune.

Attention, ce point d'arrêt est unique pour les deux sens (arrivée de Thionville ou départ vers Thionville).

Notez que certains chauffeurs, assez rebelles, s'arrêtent parfois sur le parking du café « Chez Chantal », mais ce n'est pas l'arrêt officiel.

L'ancien abri bus a été démonté, rénové et installé par les employés communaux à son nouvel emplacement.

Le terminus (ne concerne pas directement les voyageurs) sera toujours situé rue de la Liberté, avant la rue des bleuets, et le SMITU y aménagera un petit local de repos pour les chauffeurs.



CHANGEMENT D'ADRESSE DU MEDECIN

Le propriétaire ayant mis en vente la maison rue Nationale où se trouvait le cabinet du Docteur CRAGNOLINI, ce dernier cherchait un nouvel emplacement.

Souhaitant qu'il reste dans notre commune, la Municipalité lui a proposé de rejoindre les infirmières près de la Sapinière. Cette solution convenant aux deux parties, nous avons rénové une partie supplémentaire de l'ancienne « Maison Kugel ». Le cabinet se trouve donc depuis septembre au **59 rue Nationale**.

A ce propos le Docteur Cragolini nous a adressé le message suivant : « *Je remercie Monsieur le Maire, les services administratifs et techniques de la Mairie ainsi que les saisonniers pour l'aide apportée à l'ouverture du nouveau cabinet médical.* »

Nous en profitons pour rappeler les horaires d'ouverture :

Les matins de 9h à 11h, les après-midi de 17h à 19h

Fermeture le mercredi après-midi

Samedi sur RDV

Tel : 03 82 50 39 44



DEPART EN RETRAITE

Le 30 juin dernier, Alain STEPHANO, ouvrier communal à Stuckange depuis 14 ans, est parti en retraite.

Lors de son pot de départ, un chèque cadeau pour un voyage lui a été remis de la part des Stuckangeois qui lui étaient attachés ainsi que de la Commune.

Nous lui souhaitons donc bon voyage et une retraite longue et paisible.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter à Stuckange en 2018, vous devez vous être inscrits sur les listes électorales avant le 30 décembre 2017. Même si les prochaines élections ne seront normalement qu'en 2019 (élections européennes), il est toujours préférable de ne pas s'y prendre au dernier moment...

RECENSEMENT A 16 ANS

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser en vous présentant à la Mairie (vous ou l'un de vos parents) avec votre livret de famille et une pièce d'identité (CNI ou passeport). Après enregistrement, une attestation de recensement vous sera remise. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC ou le permis de conduire. Ce recensement permettra aussi à l'administration de faciliter votre inscription sur les listes électorales et de vous convoquer à la Journée « Défense et Citoyenneté ».

PACS

A partir du 1^{er} novembre 2017, les PACS (Pacte Civil de Solidarité) pourront être enregistrés en Mairie et non plus au Tribunal d'Instance comme c'est le cas actuellement.

Plus d'informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>



FETE PATRONALE

La fête patronale est un moment de convivialité incontournable pour les Stuckangeois, les habitants des alentours étant également les bienvenus.

Grâce à l'acquisition par la Commune de 2 chapiteaux de 6m x 12m (h 2,60m), nous ne sommes plus tributaires d'une location et pourrons les utiliser à d'autres occasions.

Le feu d'artifice du samedi soir fut largement à la hauteur de nos attentes, même si la météo le rend toujours incertain. Le thème de la country attire le dimanche des amateurs de danse country et de chevaux, les démonstrations des artistes étant toujours admirées.

Cette année, M. le Maire et son adjoint sont même montés à cheval avec succès !



Malgré le mauvais temps du week-end, nous avons quand même pu réaliser un bénéfice de 1001 €. Celui-ci est partagé entre SLS (335 €), l'école (335 €) et la Commune (331 €).

Nous remercions encore vivement tous les bénévoles ainsi que les pâtissiers(ères) sans qui la fête ne saurait exister.

Et nous donnons rendez-vous l'année prochaine à tous les visiteurs !

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Pour des raisons de sécurité, le nouveau règlement de la salle polyvalente stipule que les locataires n'ont pas le droit de faire de feux d'artifice ni de lancer de lanternes.

Les panneaux insonorisants apportent quant à eux un confort acoustique, mais restent assez fragiles. Il convient donc d'en prendre soin et surtout ne rien y accrocher.

Nous rappelons que 15 tables rondes (diamètre 1,80 m) acquises en début d'année sont maintenant disponibles à la location, en sus des tables rectangulaires.



CCAS

Nous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale de Stuckange propose des « après-midi goûters » le 3^{ème} jeudi de chaque mois, afin de partager des moments de détente et de bonne humeur .

Les dates des prochains goûters seront donc :

21 décembre 2017

18 janvier 2018

15 février 2018

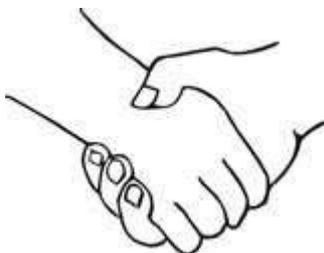
15 mars 2018

19 avril 2018

Avec un repas de clôture le 17 mai

Dimanche 19 novembre, le CCAS proposera comme chaque année le « Repas des anciens » aux plus de 65 ans et leurs conjoints.

N'oubliez pas que le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale. Pensez donc à le contacter par l'intermédiaire de la Mairie si vous rencontrez des difficultés particulières.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APE a renouvelé son comité de direction mais que le but principal reste la participation financière aux projets de l'école, tout en essayant d'animer la vie du village.

Aussi l'association compte-t-elle sur l'aide des parents lors des manifestations, même si elle n'est que ponctuelle. Les membres sont à la disposition des parents pour toute question.

Vous trouverez également des informations sur www.apedesmesanges.fr



- | | |
|--------|--|
| 19 OCT | GOUTER DU CCAS |
| 12 NOV | BOURSE AUX JOUETS ORGANISEE PAR L'APE |
| 17 NOV | SOIREE BEAUJOLAIS ORGANISEE PAR ALICE |
| 19 NOV | REPAS DES ANCIENS |
| 8 DEC | COLLECTE DES ENCOMBRANTS |
| 8 DEC | SAINT NICOLAS ORGANISEE PAR L'APE ET L'ECOLE |
| 9 DEC | MARCHE DE NOEL A SAINT WENDEL ORGANISE PAR ALICE |
| 9 DEC | TELETHON |
| 21 DEC | GOUTER DU CCAS |

MAIRIE DE STUCKANGE

Adresse
27C rue Nationale
57970 STUCKANGE

Tel. 03 82 56 90 81
Fax. 03 82 56 82 68
Email mairie.stuckange@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : de 8h15 à 9h15 et de 16h00 à 18h00

Mardi : de 8h15 à 9h15

Mercredi : de 8h15 à 9h15

Jeudi : de 8h15 à 9h15

Vendredi : de 8h15 à 9h15

Samedi : permanence du Maire de 9h30 à 11h30

www.mairie-stuckange.fr